



► Des méandres de l'Aube au lac Amance

Ouvert aux activités motorisées — bateau à moteur, ski nautique, jet-ski — , le lac Amance, et notamment Port Dienville, fait le bonheur de tous : plaisanciers, pêcheurs, touristes, sportifs, etc.

Quel bonheur d'aller en bateau pique-niquer sur l'île aux Carpes ou sur l'île aux Oiseaux, équipées, chacune, d'un ponton permettant d'y accoster.

Surveillée en juillet-août, la plage est particulièrement appréciée des familles. D'autant que la station nautique propose de nombreuses activités de plein air aux enfants : frisbee-golf, jeux, skate-park, terrain multisports, beach-soccer...

Quant au village d'Unienville, il est blotti au creux des méandres de la rivière Aube.



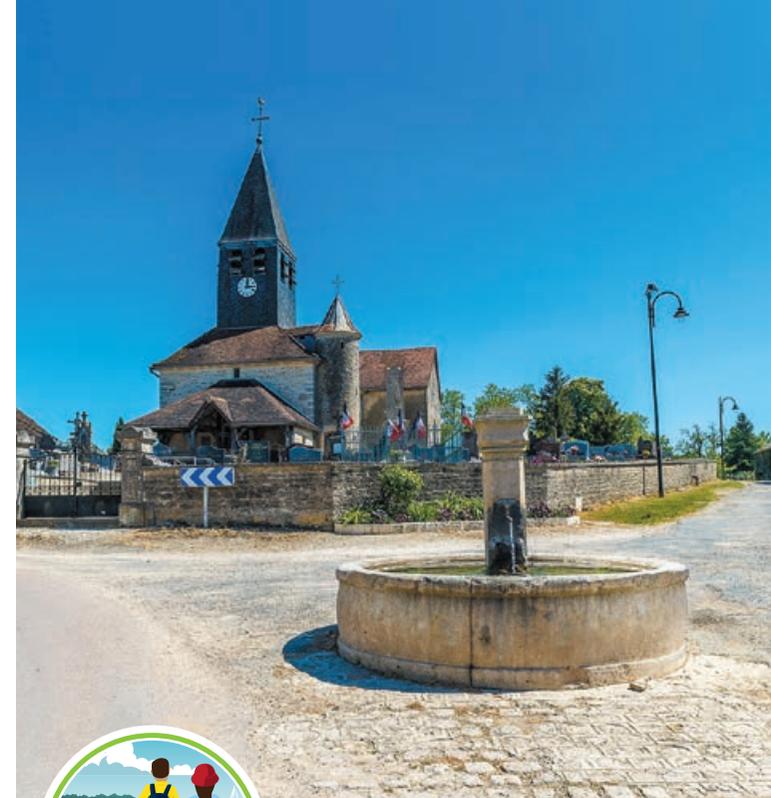
Cet itinéraire de randonnée pédestre vous est proposé par le Département de l'Aube.

Le balisage est entretenu par le Comité départemental de la randonnée pédestre et par l'association des randonneurs de Brienne-le-Château.

Le Département veille à la sauvegarde des quelque 5 000 chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (soit près de 3 000 km), ainsi qu'à la création d'itinéraires de promenade et de randonnée. Il exerce cette mission en liaison avec les collectivités, associations, organismes de protection de l'environnement, offices de tourisme, etc.

Le Département gère les équipements du littoral des trois lacs de la forêt d'Orient : ports, plages, vélovoie, accueil, entretien des sites, etc.

Département de l'Aube
Capitainerie de Port Dienville
Dienville
Tél. : 03 25 92 27 69
www.centre-sportif-aube.fr



Itinéraire de randonnée

De Dienville à Unienville

Capitainerie, Port-Dienville 

11,5 km 

2h45 

Circuit : P. Mounier - F. Evénard (1989) / Photos : S. Bordier / Conception : Komunik / 05/2018





Île aux Oiseaux

LAC AMANCE (Réservoir Aube)

Port Capitainerie PORT DIENVILLE

Plage

D443

Château

DIENVILLE

Silos agricoles

L'Aube

2

CR 24B

3

UNIENVILLE

D46

Fontaine

5

Église

D210

D46a

D443

8

7

Échelle : 250 m

Départ

Itinéraire de randonnée

Axes routiers principaux

Axes routiers secondaires

Chemins

► Descriptif

- 1** **Quitter le point Information de la capitainerie.**
Prendre à droite. Franchir le carrefour giratoire (utiliser le trottoir), en direction du village de Dienville. Franchir le pont sur l'Aube, puis prendre l'avenue Jean-Lanez, sur la droite. Laisser le château à droite. Au carrefour, tourner à droite, devant le Foyer familial. Longer la propriété (suivre le balisage blanc et rouge du chemin de Saint-Jacques).
- 2** **Aux silos agricoles, poursuivre tout droit** (sur environ 700 m).
- 3** **Dans le virage, tourner à gauche.** Marcher jusqu'à l'arbre isolé, puis continuer. Suivre la vallée de l'Aube (vue sur la rivière, à droite). Vigilance, à l'approche du panneau signalant un danger.
- 4** **Poursuivre sur la route (RD210),** avec prudence. Traverser le pont sur l'Aube. Continuer en direction de l'église d'Unienville. Tourner à droite dans la Grande-Rue.
- 5** **À la hauteur de la fontaine de la rue de la Croix, bifurquer à gauche.** Au carrefour (repérer la croix), tourner à gauche.
- 6** **À l'intersection de trois chemins, prendre à droite.**
- 7** **Arrivé devant le pont, prendre à droite,** pour longer le canal d'aménée. L'itinéraire n'est alors plus balisé.
- 8** **Au deuxième pont du canal, traverser la route (RD443),** avec prudence. Au fond du parking, s'engager dans le bois (suivre le balisage blanc et jaune).
- 9** **Longer le champ, puis tourner à droite.** Juste avant la route (RD443), bifurquer à gauche sur le chemin enherbé.
- 10** **Arrivé au parking, le traverser, puis s'engager à droite dans l'allée.** Franchir le carrefour giratoire (utiliser le trottoir), pour rejoindre le point Information de la capitainerie, point de départ.

► Balisage, mode d'emploi

Traits de peinture de 10 cm de large environ, disposés à hauteur d'homme. L'itinéraire est balisé à 90 %.

